

# Combiner nos forces

Examiner la complémentarité des approches des droits de l'homme et du renforcement des systèmes



Les deux approches partagent le même objectif. A réaliser,



L'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène universel, inclusif et durable

# De quoi s'agit-il?

## **Droits de l'homme**

Le gouvernement est le premier responsable de la mise en place de services d'eau et d'assainissement pour tous. Les droits de l'homme exigent l'intégration des principes de non-discrimination et d'égalité, de participation, d'accès à l'information, de responsabilité et de durabilité dans les politiques et les pratiques.

## **Renforcement des systèmes**

Le renforcement des systèmes implique une analyse des obstacles à l'accès inclusif, durable et universel à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Il s'agit de prendre des mesures pour lever ces obstacles qui existent dans un système complexe d'acteurs, de facteurs et d'interactions. Il existe plus d'une voie de changement.

# Concepts clés

Droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement	Renforcement des systèmes (RS)
<p>Quel que soit le modèle de service, le gouvernement est le premier responsable de la réalisation des services d'eau et d'assainissement pour tous.</p>	<p>La mise en place d'infrastructures et la formation des communautés ne suffisent pas à garantir que les services AEPHA atteignent tout le monde et durent. Les modèles de prestation de services durables et de changement de comportement doivent être démontrés pour que le gouvernement et d'autres puissent les mettre à l'échelle.</p>
<p>Les stratégies de travail avec les droits varient de constructives à conflictuelles, selon le contexte, mais il est essentiel de se concentrer sur le devoir du gouvernement.</p>	<p>Le RS ne prescrit ni ne présuppose de solutions. Les acteurs du développement doivent identifier les barrières (au sein du système) qui empêchent l'AEPHA inclusif et durable pour concevoir leurs interventions. Le RS collabore avec tous les acteurs qui influencent la réalisation de l'AEPHA durable et inclusif.</p>
<p>La réalisation des droits est un processus continu, les principes fournissant des orientations sur la manière d'obtenir progressivement des services pour tous – mais aussi rapidement que possible.</p>	<p>Le RS est un processus complexe et imprévisible. Il nécessite l'identification des obstacles du système, la co-création d'une vision commune, une mise en œuvre à long terme, la réflexion sur les changements/progrès, l'adaptation et l'acquisition de connaissance de manière continue.</p>
<p>Les principes sont les suivants: non-discrimination et égalité; participation; accès à l'information; responsabilité; durabilité; réalisation progressive; utilisation du maximum de ressources disponibles</p>	<p>Les principes sont les suivants: la durabilité; l'accès universel, en tant que droit de l'homme; la prestation de services professionnalisés; le changement de pratique; l'utilisation efficace et meilleure des finances; la direction par le gouvernement; le financement efficace; les alliances entre les secteurs et l'action collective</p>

# De qui parle-t-on?

Plus de 171 pays obligés de réaliser les droits l'homme à l'eau et à l'assainissement, dans le cadre de leurs obligations légales internationales – et de nombreuses autres sources qui s'engagent à réaliser l'eau et l'assainissement.

15 membres de l'Agenda for Change et de nombreuses autres ONG internationales qui s'appliquent RS

Un grand nombre d'OSC qui utilisent les droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement pour exiger davantage du gouvernement.

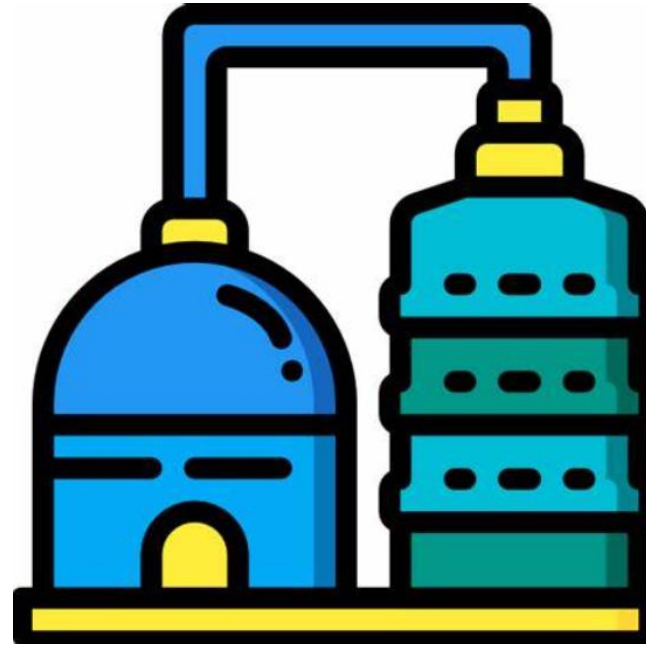
E.g. Making Rights Real approach

E.g. Claim your water rights campaign

Et vous? S'il vous plait, mettez-vous en silo



Seul les droits de l'homme



Droits de l'homme et renforcement des systèmes



Uniquement le renforcement des systèmes

# Principes des droits de l'homme et éléments constitutifs des systèmes



## Questions clés à explorer :

---

- Ces deux approches s'excluent-elles mutuellement ?
- Ces deux approches se chevauchent-elles ?
- Une approche fait-elle partie de l'autre ?





# Combiner nos forces: complémentarités essentielles entre les droits de l'homme et le renforcement des systèmes

La nature obligatoire des droits peut ajouter des nouvelles stratégies et ouvrir de nouvelles alliances au renforcement des systems.

Intégrer plus consciemment les droits de l'homme dans les approches de renforcement des systèmes peut fournir des orientations pour faire progresser la réalisation des droits par le biais du renforcement des systems.

Le renforcement des systèmes peut donner aux droits de l'homme un cadre analytique pour mieux s'aligner sur la réflexion plus large du secteur AEPHA.

... et plus encore!!!